



COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

Projet de loi n° 40 modifiant l'organisation et la gouvernance scolaires **Des profs occupent le bureau de circonscription du ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge**

Chambly, le 21 janvier 2020 – Protestant contre le projet de loi n° 40 modifiant l'organisation et la gouvernance scolaires, une cinquantaine d'enseignantes et d'enseignants, membres des syndicats affiliés à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), occupent le bureau de circonscription du ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, à Chambly. Cette action surprise se déroule alors que l'étude détaillée de ce projet de loi se poursuit à Québec ce matin, en commission parlementaire à l'Assemblée nationale.

La colère gronde parmi les enseignantes et enseignants du Québec depuis l'automne. Ils ont été plus de 10 000 à faire parvenir une lettre au ministre de l'Éducation, lui demandant de retirer ce projet de loi qui ne reconnaît pas et ne protège pas leur expertise. Pourtant, Jean-François Roberge prétend que les profs lui indiquent « de ne pas lâcher ».

C'est pourquoi les 10 000 lettres ont été déposées officiellement par les partis d'opposition ce matin, à l'Assemblée nationale, dans le cadre de la commission de la culture et de l'éducation. Le ministre de l'Éducation a également reçu un album photo contenant des milliers de profs de l'école publique qui, partout au Québec, dénoncent le projet de loi n° 40.

« Le ministre Roberge ne parle pas au nom des profs. Nous continuerons à porter le message d'indignation et de colère des 45 000 enseignantes et enseignants que nous représentons. Pour les profs, le projet de loi n° 40 attaque la profession enseignante. Nous avons identifié une vingtaine d'éléments justifiant le retrait du projet de loi. Notre message est clair : les profs exigent d'être respectés. Ils demeureront mobilisés tant qu'il le faudra », a fait savoir Sylvain Mallette, président de la FAE. C'est d'ailleurs ce que la FAE rappellera jusqu'au 2 février 2020, dans une campagne radiophonique portant sur ce thème et qui est diffusée à partir d'aujourd'hui dans les radios de Montréal, Trois-Rivières, Québec, Gatineau, Saguenay et Sherbrooke.

Cette nouvelle phase de mobilisation fait partie d'une série d'actions entreprises par les profs depuis le dépôt de ce projet de loi : signature de lettres, prise de photos, occupation du hall d'entrée de l'immeuble abritant les bureaux du ministère de l'Éducation, à Québec, projection géante sur le même immeuble, cortège de profs pour accueillir le ministre de l'Éducation à Québec, lors de l'ouverture des travaux en commission parlementaire sur ce projet de loi, etc.

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent plus de 45 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 1 700 de membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans sept régions : Montréal, Laval, Québec et l'Outaouais, dans lesquelles se trouvent les quatre plus grands pôles urbains du Québec, ainsi que dans les Laurentides, l'Estrie et la Montérégie.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère aux communications, au 514 603-2290 ou à mj.nantel@lafae.qc.ca